

L'Edito du Maire

Si les finances de la commune sont toujours satisfaisantes, l'avenir s'annonce incertain puisqu'au titre de l'année 2024, nous avons perdu 100 000 € de recettes par rapport à 2023, correspondant à - 45 000 € de TADE (Taxe Additionnelle des Droits d'Enregistrement ; ce sont les taxes perçues sur les transactions immobilières réparties au niveau départemental), et nous n'avons pas été éligibles au titre du FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle) : perte de 55 000 €.

Cette baisse de dotations représente presque 1/3 de nos dépenses de fonctionnement, elle est due uniquement à la demande de M. le Préfet, de modifications des critères de répartition de ces fonds, en les imposant aux conseillers départementaux.

Ceci n'est pas dû à une mauvaise gestion de notre part avec des dépenses non maîtrisées, mais dans les faits, elle est tout simplement factuellement liée aux baisses de dotations évoquées ci-avant. C'est donc avec un budget de fonctionnement resserré que nous allons aborder l'année 2025.

Je tiens également à vous informer de l'abandon de notre projet communal de requalification du centre Bourg, devant les difficultés techniques nous imposant des budgets hors proportion avec notre commune. Les études géotechniques des voiries préconisaient des reprises de fondations de chaussées avant aménagement de surface qui ne sont pas en adéquation avec le résultat final.

Pour autant, nous avons initié la restructuration du local technique avec la démolition des WC publics, l'agrandissement du local technique, la construction d'un sanitaire publique aux normes PMR, une plateforme de réception des cartons bruns à proximité des conteneurs de tri des ordures ménagères.

Nous avons sollicité le Département pour l'octroi d'une subvention au titre du FDEC (Fond d'Équipement des Communes) et sommes dans l'attente d'une réponse.

Votre Maire, Hervé BUTTARD

Equipe municipale :

Après plus de 25 ans passés au service de la commune, Luc Fanton, notre secrétaire de mairie multifonctions, prend sa retraite au 31 décembre 2024. Nous le remercions pour sa rigueur, son professionnalisme et son dévouement. Le conseil municipal lui souhaite une retraite épanouissante et pleine de nouvelles découvertes.

Depuis le 1er janvier 2024, Pascaline Ménard a repris les fonctions de secrétariat.

Christophe Gautier a rejoint notre équipe municipale au poste de conducteur du bus scolaire et d'employé municipal.

Agenda :

☀ Dimanche 15 décembre à 12h : repas de Noël et goûter des enfants

Réservation à corbel.animation@laposte.net ou par téléphone au 06 10 55 15 55 ou au 06 30 62 64 45 avant le 8 décembre

☀ Dimanche 19 janvier à 15h : Vœux du Maire à la salle La Grange



Cérémonie du 11 novembre :

Cette année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans un épais brouillard et malgré cela, une trentaine de personnes étaient présentes. Après le discours de Monsieur le Maire, la minute de silence a été suivie de la Marseillaise. Nous nous sommes retrouvés ensuite dans la salle du conseil municipal pour un apéritif offert par la mairie.

Ce moment convivial nous a permis d'échanger et de renforcer les liens entre les habitants. La mairie de Corbel remercie tous les participants.



Commune adhérente

Organisation du déneigement à Corbel :

Quand l'hiver arrive, toutes les communes du département se préparent pour l'éventuelle arrivée de la neige. C'est une organisation qui ne laisse rien au hasard, répartie entre le département et chaque commune selon que les routes sont départementales ou communales.

Pour améliorer la sécurité et l'efficacité du déneigement, Corbel s'est équipée cette année d'une nouvelle lame pour le déneigement. L'ancienne lame, âgée de 25 ans, avait besoin d'être remplacée.

Cette nouvelle lame papillon articulée de la Société VILLETON – Saint André Le Gaz - achetée 18 000 euros, permet un maniement de la neige beaucoup plus aisé et, grâce à sa partie basse en acier, de racler le gel.



En ce qui concerne les voies communales de Corbel – plus de 13 km de voiries, la prestation de déneigement est confiée à une entreprise locale qui intervient selon une tournée déterminée où il déneige au moins une fois par jour. Aussi, pour ne pas perturber et retarder les opérations de déneigement, il est demandé à tous de ne pas interpellier directement ou par téléphone l'intervenant chargé du déneigement.

En complément de ces opérations de déneigement et pour assurer une meilleure sécurité des usagers, nous positionnons dès l'entrée de l'hiver des bacs à gravier dans les secteurs clés de la commune : hameau des Cruz, chemin du Thimelet, route des Buis, chemin des Rousses. Ces bacs sont présents uniquement sur la période hivernale.

En 2022, la mairie avait fait l'acquisition d'une fraise à neige achetée 10 000 euros. Cet équipement permet de déneiger les talus de neige tassée et mouillée de la route départementale dans le centre bourg et certains espaces où le chasse-neige ne peut pas intervenir.

Quelques bons comportements citoyens :

- **Arrêts de neige sur toiture** : les propriétaires des maisons contiguës à la voie publique sont tenus de tout mettre en œuvre afin de s'assurer que les chutes de neige qui se dégagent de leurs toits ne nuisent pas à la sécurité publique et à la commodité du passage au niveau des voies communales. Si à la suite d'une chute de neige tombant d'un toit sur la voie communale, cette dernière se trouve encombrée, le propriétaire intéressé dégagera ou fera dégager à ses frais, sans délai, la neige ainsi déversée afin de rétablir la commodité de passage.
- **Loi Montagne 2024** : en période hivernale, les équipements hivernaux sont obligatoires en Savoie du 1er novembre 2024 au 31 mars 2025.



Recensement :

Cette année, la commune de Corbel réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.



Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un questionnaire papier pourra vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2025 ? Contactez la commune au 04 79 65 73 05 ou à mairie@corbel.fr.

Pour ce recensement 2025, c'est M. Jean-Claude MALECOT qui assurera la mission d'agent recenseur sur notre commune.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les projets en cours et à venir :

Sentiers PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) :

L'entretien des 540 km de sentiers de Chartreuse est un défi qui nécessite l'engagement de tous. Que ce soit par le biais de travaux réalisés par des prestataires, des bénévoles ou d'initiatives locales.

Cet été, 30 jours ont été consacrés par la Communauté de Communes à l'entretien des sentiers. Ces interventions étaient essentielles pour préserver la qualité des chemins par des travaux de débroussaillage, de réparation des chemins, d'entretien des équipements, du balisage. Pour la réhabilitation de l'équipement existant du PAS DE LA MORT et du PAS DU RUAT, le financement a été fait par la Communauté de Communes et les communes intéressées.

Signalement des sentiers endommagés : Utilisez le site « SURICATE » :

Suricate est un site dédié à la signalisation des sentiers endommagés. Il permet aux utilisateurs de signaler facilement des problèmes tels que des chutes d'arbres, des érosions, des erreurs, des manques de balisages, des panneaux défectueux, des conflits avec les propriétaires ou tout autre obstacle qui pourrait nuire à la sécurité des randonneurs.

En 2024, au 1^{er} septembre, 143 signalements sur la Chartreuse ont été effectués grâce à la plateforme « Suricate ».



CORBEL AUTO :



Pas de voiture dispo, je dois aller aux Echelles, à Chambéry, à St Pierre d'Entremont... si je trouvais, ponctuellement, quelqu'un qui s'y rend, ça m'arrangerait bien. Comment contacter celles et ceux qui se déplacent ? Et, comment faire savoir que je me déplace en voiture et peux conduire quelqu'une ou quelqu'un qui en a besoin ?

Joëlle et Nathalie, habitantes de Corbel, se sont posées ces questions à de nombreuses reprises. Le covoiturage organisé via une plateforme ? L'idée est bonne mais ne correspond pas à ce que nous voulons.

Un groupe Whatsapp où on pourrait envoyer nos souhaits de déplacements, ou, répondre à une demande de trajet, ça nous va mieux ; d'ailleurs on va le créer. Aussi, nous invitons celles et ceux que ça intéresse à nous rejoindre. Plus d'info ? Allô Nathalie au : 06 23 84 33 71

Carnets du Patrimoine :

L'office du tourisme de Chartreuse a récemment lancé une initiative passionnante en confectionnant des carnets du patrimoine pour les communes qui en ont fait la demande. La commune de Corbel a décidé de s'inscrire dans cette belle initiative, permettant ainsi à ses habitants et visiteurs de découvrir les richesses patrimoniales qui la caractérise. Ces carnets qui sont remplis d'informations et d'anecdotes sur le patrimoine local sont désormais disponibles dans les offices de tourisme de Chartreuse.

Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau potable (SIAEP)

Le Syndicat des Eaux du Thiers (SIAEP) a décidé de remplacer les compteurs d'eau potable de la commune afin d'avoir une meilleure gestion du réseau. Les compteurs ont en effet une durée de vie d'environ 15 ans.

Le Syndicat remplacera à ses frais les anciens compteurs par des compteurs à tête émettrice.

Ces nouveaux compteurs permettront une relève de vos consommations en une matinée, sans vous déranger, et donc possible même en cas d'absence. Ces têtes émettrices ne sont actionnées que pendant la relève et aucune onde ne perturbera les autres installations. Le SIAEP vous remercie par avance de l'accueil réservé à leurs agents lors du changement des compteurs.



Travaux voirie communale

La commune a la volonté de maintenir un bon niveau de viabilité des 13 km de routes communales. Des travaux de reprise des enrobés sont programmés sur la route du cimetière au printemps 2025.



Travaux bénévoles

- Réfection de la couverture du porche de l'église :



- Illuminations de Noël :

Les lutins sont au travail pour redonner de la lumière aux illuminations de Noël.



■ APVECA :

Retour sur une conférence intéressante de cet automne :

Le dimanche 13 octobre 2024 en après-midi, l'Association pour la Protection et la Valorisation de l'Eglise de Corbel et l'oeuvre d'ARCABAS qu'elle contient (APVECA) a organisé à la salle "La Grange" une conférence sur le thème « Les œuvres d'ARCABAS hors de France » animée par Monsieur Christophe BATAILH, Professeur et Théologien à Grenoble.



C'est ainsi qu'une cinquantaine de personnes ont voyagé du continent américain à l'Europe à travers les œuvres du grand peintre qui aimait tant la Chartreuse. Le conférencier a littéralement captivé son auditoire pendant plus de deux heures en présentant chacune de celles-ci dans le détail. Parfois avec humour, en se référant à l'histoire de l'art et aux échanges qu'il a eus avec ARCABAS, il a raconté l'histoire de chaque tableau composant de grands polyptyques présents à l'étranger en mettant en évidence les formes, les couleurs, les personnages et la liberté que l'artiste a voulu transmettre à travers son œuvre. Le pot de l'amitié qui a suivi a été l'occasion de prolonger ce beau moment.

Pour 2025, l'APVECA vous dévoile son projet de programme :

- ☀️ **29 mars 14h30** : Assemblée Générale de l'APVECA suivie d'une conférence sur " les sentiers de Chartreuse et leur environnement " (thème à confirmer).
- ☀️ **17 mai** : concert FIUMINALE : chants corses interprétés par un duo à renommée internationale.
- ☀️ **13 juillet** : MUSICADES de CORBEL : Tristan MALECOT, jeune talent en première partie suivie d'un concert avec "Les Copains de Chartreuse" chœur d'hommes pressenti à ce jour.
- ☀️ **13 septembre** : "RenCONTrES avec Brassens" Textes et chants accompagnés à la guitare avec Gilles CHERBUT et Michel GRANGE de Cours-la-Ville (69).
- ☀️ **25 octobre** : Conférence sur "les vitraux d' ARCABAS" avec Christophe BATAILH.

■ Corbel Animation :

Samedi 9 novembre, Corbel Animation avait convié les Corbelines et Corbelins à venir partager un moment de convivialité devant la salle des fêtes. Au menu : marrons grillés et vin chaud. L'appel a été bien reçu puisque, sous un beau soleil d'automne, une cinquantaine d'habitants de notre petit village sont venus apporter leur contribution à ce sympathique rassemblement.

Les violonistes Arnaud et Jean Luc ont apporté leur concours, qu'ils en soient remerciés.



En prévision pour les semaines et mois qui viennent :

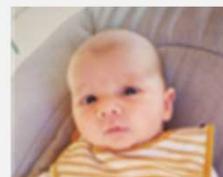
- ☀️ **Le dimanche 15 décembre** (notez le changement de date par rapport à ce qui avait été préalablement annoncé) :
 - Repas de Noël pour les anciens et tous les autres
 - Goûter et veillée contes pour les enfants
- ☀️ **En février** : Soirée jeux
- ☀️ **Le 30 mars** : Fest Noz, bal breton
- ☀️ **Le dimanche 6 juillet** : Les 5^{èmes} Musicades de Corbel

D'autres animations seront organisées au cours des 1^{er} et 2^{èmes} trimestres.

Etat Civil – Naissances :

- **Basile LAGIER SCHILDKNECHT** chez Marie-Laure et Jean-Charles le 11 juillet 2024.
- **Maxime DEJOU** chez Thérèse et Alexandre le 17 juillet 2024.
- **Elliott BLANC** chez Margaux et Thomas le 18 octobre 2024:

« Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de notre petit garçon, Elliott, qui est venu au monde le 18 octobre 2024. Tout s'est bien passé, et nous sommes déjà totalement sous le charme de ce petit bout de chou. Thomas et Margaux, ses parents fraîchement arrivés au chef-lieu, sont ravis de partager ce bonheur avec vous. Nous sommes impatients de voir notre petit Elliott grandir parmi vous, à Corbel, et de le voir s'épanouir au sein de ce beau village. Nous en profitons pour remercier les habitants de leur accueil et espérons partager de beaux moments avec vous. »



Réhabilitation du moulin du Rieu par les Corbelin(e)s, campagne printemps été 2024 :

A chaque « écho du Gringalet » depuis le n°7 de décembre 2022, nous vous faisons partager les avancées de ce chantier citoyen dont les objectifs n'ont pas varié :

- sauvegarder un autre élément du patrimoine de notre village,
- réhabiliter sans dénaturer,
- créer du lien entre les habitants,
- créer un lieu partagé pour les habitants et les visiteurs de Corbel.

Nombreux sont les habitants de Corbel, des Entremonts et de bien plus loin, qui nous encouragent pour ce projet au long court et nous les en remercions !

Étapes réalisées lors de cette campagne :

Finitions de la sous toiture, ponçage des poutres apparentes, démontage du plancher, changement de l'entrait, pose du linteau des fenêtres avant, ¾ de l'enduit des murs intérieurs, restauration des fenêtres. Terrassement et enrochements autour du bâtiment, réfection du toit du panneau d'affichage, débroussaillage des alentours de la serve et approvisionnement des matériaux pour sa restauration.

Travail plus discret mais ô combien précieux : les recherches historiques et généalogiques se poursuivent sans faillir.

D'autres communes Alpines ayant un projet similaire, nous sollicitent pour un retour d'expérience avant leur premier coup de pelle et viennent visiter notre chantier.

Malheureusement le terrain est resté en eau durant toute cette campagne :

Il nous a été impossible de réaliser les travaux de consolidation de la chambre d'eau, sous le moulin, permettant la réfection de la mécanique meunière.

De même, le curage partiel de la serve, la restauration de son pourtour et de ses vannages ont été impossibles. Mais ce n'est que partie remise !

Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent sans compter, contre vents et marées, à la réalisation de ce beau projet !

Des questions, des idées, envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Francis Menu (06.30.18.87.53 francismenu@laposte.net) **Eric Putot** (06.75.56.03.21 eric.putot@hotmail.fr)



Les chantiers jeunes à Corbel :

Cette année encore, Corbel a été sélectionné pour bénéficier de la campagne « Chantiers jeunes » initiée par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et portée par l'AADEC (Saint Pierre d'Entremont) et le CSPJ (Saint Laurent du Pont).

Marie, l'animatrice jeunesse de l'AADEC, et un groupe de sept jeunes sont intervenus les 8 et 9 août. Les deux bassins des Fiolins et celui du Laviu aux Curiés ont été nettoyés. A l'année prochaine !



Le bassin Le Laviu avant



Le bassin Le Laviu après

Gestion des déchets :

■ Déchets verts

Suite à une plainte, le département de la Savoie a pris la décision d'interdire la dépose de déchets verts sur la plateforme du CHARMI.

Les habitants de la commune sont donc invités à se tourner vers d'autres solutions pour la gestion des déchets de leur jardin tel que broyage, compostage, déchetterie.

• Gestion des déchets :

Vous trouverez, annexés au Murmure du Gringalet, les documents concernant les nouvelles consignes de tri suite à la mise en œuvre de la REP PMCB (Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) et la nouvelle organisation du quai en déchetterie d'Entre-deux-Guiers.

Les cartons collectés au chef-lieu sont toujours descendus à la déchetterie par des bénévoles.

Mobilité :

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse lance une étude mobilité visant à planifier les actions à mener en termes de mobilité sur le territoire, en lien avec l'ensemble de ses partenaires.



ENQUETE MOBILITE EN CŒUR DE CHARTREUSE
Usagers, habitants et visiteurs du territoire

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse lance une étude mobilité visant à planifier les actions à mener en termes de mobilité sur le territoire, en lien avec l'ensemble de ses partenaires.

Cette enquête vise à mieux comprendre votre pratique de la mobilité et vos attentes sur le sujet.

Que vous soyez cycliste du quotidien, covoitureur de temps à autre, que vous vous déplaçiez en voiture, ou que vous profitiez du territoire pour vos loisirs, vos réponses nous intéressent !



C'EST PRATIQUE
C'EST POUR VOUS!

Je scanne et participe !



Vous avez déjà participé à l'enquête sur les Entremonts ?
Les deux enquêtes sont coordonnées.

FRELONS ASIATIQUES :

L'installation massive et rapide du frelon asiatique en France est une triple menace :

- sur le plan sanitaire et humain (agressivité de l'espèce)
- une très forte prédation sur les populations d'insectes (11kg d'insectes par nid).
- destruction des essaims d'abeilles (gros préjudice pour l'apiculture, mortalité actuelle des abeilles de 30%).

Une forte progression des nids, en moyenne 50%, avec un doublement des nids en 2 ans en Savoie, a amené le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) à recenser et coordonner la destruction des nids déclarés à l'échelle départementale.

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse apporte son soutien au GDS Savoie avec une participation de 100 euros par nid détruit sur le territoire se décomposant en 50 euros pour la CCCC et 50 euros pour la commune concernée. Avec un maximum de remboursement de 20 nids pour les communes de Savoie. (pour signaler les nids en activité : frelonsasiatiques.fr).

Participez au grand piégeage printanier du frelon asiatique dans les Entremonts :

Les communes de **Corbel, Entremont le vieux et Saint Pierre d'Entremont (Savoie et Isère)** organisent un grand piégeage citoyen pour lutter contre le frelon à pattes jaunes (frelon asiatique).

Tous les habitants de ces communes sont invités à participer à l'opération qui débutera dans le courant du mois d'avril 2025. Les pièges sont pris en charge par les 4 communes des Entremonts. Il est déjà possible de venir chercher et poser son piège avant le début du piégeage qui sera annoncé par mail au mois d'avril et se terminera environ 8 semaines après. Pour obtenir un piège, une inscription doit d'abord être réalisée sur le site internet : <https://frelons.fr>

Participer au piégeage est simple et ne dure qu'environ 8 semaines pendant lesquelles il vous sera demandé de réaliser un appât (1/3 vin - 1/3 de bière - 1/3 de sirop) et de le changer une fois par semaine dans votre piège. Pour Corbel, 10 pièges ont été posés pendant l'année 2024, il en faudrait 30.

Tous les renseignements sur <https://frelons.fr>, par téléphone au 06.63.15.95.50 et également sur le site de la commune.

Corbel candidate à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) sur le territoire de la commune en lien avec le PNRC :

Le Parc de Chartreuse va proposer début 2025 la candidature de quinze communes (dont Corbel, Entremont le Vieux, Saint Pierre d'Entremont Savoie,...) à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal. Cet ABC durera 3 ans.

Les objectifs de l'ABC et les actions menées :

L'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communal du Parc de Chartreuse a pour objectifs :

- l'amélioration de la connaissance sur la faune, la flore et les milieux naturels grâce à des inventaires menés sur chacune des communes ; ils seront réalisés par le Parc ou par des associations ; des inventaires participatifs seront également proposés aux habitants
- la sensibilisation et l'implication du grand-public et des scolaires pour la préservation de la biodiversité par l'intermédiaire d'un large éventail d'événements gratuits : animations nature, ateliers, chantiers, conférences, etc.
- la valorisation des actions en faveur de l'environnement engagées par la commune, ces valorisations pouvant être à la croisée des chemins entre l'art et la biodiversité
- la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion de l'espace à travers un accompagnement des communes tout au long de l'ABC et par l'intermédiaire de la rédaction, par le Parc, d'un plan d'action communal pour la biodiversité.

Les rôles du Parc et des communes :

Le Parc de Chartreuse sera la structure pilote du projet. Elle en assurera la gestion administrative et financière, l'accompagnement des communes, la communication, ainsi que la coordination et la réalisation des inventaires et des animations.

Les communes serviront de relais locaux auprès des habitants, notamment pour la communication et pourront, si elles le souhaitent, être force de proposition ou d'organisation pour des activités à proposer aux habitants.

Pour toute information complémentaire, proposition de chantier participatif, ou intérêt pour la réalisation d'inventaire faune / flore sur le territoire de la commune, merci de prendre contact avec Eric Putot – eric.putot@hotmail.fr - 06.75.56.03.21

Mairie de Corbel

259 route de la Cluse
73160 CORBEL Téléphone : 04 79 65 73 05 Email: mairie@corbel.fr

Le Murmure du Gringalet est édité et imprimé par la Mairie de Corbel sur papier recyclé. Retrouvez ce bulletin sur notre site www.corbel.fr. Ne pas jeter sur la voie publique.